

Commission permanente du 9 juin 2008

Les Girondins et l'étranger : la Région Aquitaine s'engage

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, et les élus régionaux, réunis en Commission Permanente ce lundi 9 juin 2008, ont attribué des subventions pour près de 50 374 259 euros portant sur 463 délibérations.

Parmi elles, voici quelques exemples de décisions qui témoignent de la vitalité des rapports qu'entretient la Gironde avec des territoires étrangers par l'entremise de la Région Aquitaine :

Venir en aide aux Malgaches par l'agriculture

La Région Aquitaine a signé une convention de coopération décentralisée avec la Région Itasy à Madagascar. Elle vise à accompagner les autorités malgaches dans le renforcement des capacités agricoles de leur territoire. **Face à l'urgence alimentaire, les élus ont décidé de verser une subvention de 60 000 euros à Agrisud International.** Il s'agit de conduire des actions de professionnalisation des agriculteurs de l'Itasy afin de rationaliser l'action paysanne par l'apport d'une qualification indispensable. L'amélioration de la production sera, par ailleurs, soucieuse de développement durable. L'action pour l'année 2008 prévoit une étude diagnostic, des actions pilotes, des actions de capitalisation, de communication et d'information dans la commune d'Analavory, qui est connue pour être dynamique et qui possède le plus gros marché de la région.

Volontaires en entreprise : cap sur la République Tchèque et le Maroc

- **Mure et Peyrot, implantée à Bordeaux est une entreprise spécialisée dans la fabrication et le négoce de couteaux professionnels.** Il s'agit de couteaux de sécurité pour ouvrir des emballages, des couteaux pour l'industrie plastique destinés aux opérations d'ébavurage par exemple, des couteaux pour la fabrication de pare-brise automobile et des couteaux pour la boulangerie. Sur son marché, l'entreprise est 1er fabricant français et 2ème européen. Elle exporte près de 30% de ses ventes essentiellement en Europe. Pour se développer, la diversification géographique est un axe privilégié par le dirigeant. Ainsi, tout en poursuivant sa politique d'innovation (une dizaine de nouveaux produits chaque année) et afin de continuer de croître, la société veut tenter de nouveaux marchés : États-Unis, Canada, République Tchèque, Brésil... Dans ce contexte, **elle recrute un Volontaire en Entreprise à l'International (VIE) pour la République Tchèque. La Région Aquitaine participe à hauteur de 10 269 euros.** D'autres recrutements de VIE devraient suivre.
- De la même manière, **Tissot Industrie, implantée à Podensac, souhaite recruter un VIE, adjoint au chef de chantier à Casablanca au Maroc.** L'entreprise est spécialisée dans la fabrication et le montage des réservoirs. Elle souhaite se développer et renforcer ses positions sur les grands marchés énergétiques mondiaux, en particulier en Afrique (Congo, Maroc, et Nigéria). **La Région Aquitaine participe à la création de ce poste en lui accordant 8 385 euros.**

Mais aussi...

Chercheurs en entreprise

Conscient que les stages de longue durée en entreprise peuvent contribuer à la réalisation de projets innovants, **le Conseil régional d'Aquitaine s'est engagé à verser une subvention de 30 000 euros à l'ITERG (Institut des Corps Gras) à Pessac pour l'accueil d'un post-doctorant.** Le projet de recherche vise à mieux comprendre les relations entre l'alimentation et la santé. Par exemple, les facteurs de risque des atteintes neurobiologiques et cognitives du sujet âgé sont malheureusement mal connus. L'alimentation, en particulier lipidique, facteur environnemental auquel l'individu est exposé sa vie durant, fait partie des nouvelles pistes de recherche. Ainsi, une prévention axée sur les facteurs nutritionnels permettrait de prévenir simultanément un ensemble de pathologies dont la fréquence augmente avec l'âge, telle que la maladie d'Alzheimer.

Pour le rapatriement du poisson et des navires de pêche

La flotte de pêche d'Arcachon est composée d'environ une centaine de navires dont une trentaine d'unités pratiquent la pêche à l'extérieur du Bassin (chalutiers, fileyeurs et vedettes côtières), et près de 300 marins embarqués. En 2007, cette flottille a débarqué plus de 2.900 tonnes de poisson à la criée locale pour une valeur de près de 18 millions d'euros. Par mauvais temps, les passes du Bassin d'Arcachon deviennent infranchissables et les pêcheurs arcachonnais sont contraints d'accoster et de débarquer leur poisson dans des ports plus accessibles (Royan, St-Jean de Luz, La Rochelle etc.). Pour ne pas fragiliser l'ensemble du secteur d'activité lié à la pêche sur Arcachon lors des périodes de forte houle, le Port d'Arcachon a instauré un rapatriement systématique du poisson pêché par les navires arcachonnais depuis les ports d'accueil vers la criée d'Arcachon. **La Région Aquitaine a donc décidé de participer aux frais de rapatriement du poisson des navires de pêche d'Arcachon au titre de l'année 2007 et versera à l'EPIC du Port d'Arcachon 48 660 euros.**

Par ailleurs, les membres d'équipage de chaque navire embarqué, doivent être également rapatriés sur la criée d'Arcachon pour effectuer le tri du poisson. Ce rapatriement des équipages est mis en oeuvre par l'Organisation de Producteurs ARCACOOP. **La Région Aquitaine a donc décidé de lui verser 48 660 euros.**

Un nouveau gymnase à Bassens

Dans le cadre du soutien au développement urbain des communes situées sur la rive droite de la Garonne, la Région Aquitaine soutient les actions engagées par la commune de Bassens. Cette dernière a ainsi engagé des travaux pour la réalisation d'un projet de rénovation urbaine sur le quartier du Bousquet, formalisé dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Le projet de rénovation urbaine comprend notamment un programme d'équipements publics dont la proximité et les publics concernés en font un pôle éducatif identifié sur la commune. Dans ce cadre le gymnase du Bousquet utilisé pour les activités sportives des habitants de la commune devait faire l'objet d'une réhabilitation, cependant, une étude préalable a fait apparaître des défauts structurels qui ont entraîné sa fermeture puis sa démolition. **La création d'un nouveau gymnase, auquel sera accolé un centre d'animation s'est donc imposée.** Cet équipement sera composé d'une salle de sport avec des tribunes amovibles en fonction des besoins, pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes. Le projet de bâtiment prend en compte en outre une dimension environnementale avec un système de récupération des eaux de pluie et la pose de panneaux solaires. **Le financement du Conseil régional d'Aquitaine est de 1 073 592 euros.**

Contact presse : Rachid Belhadj
05 57 57 02 75 ou 06 18 48 01 79
presse@aquitaine.fr